



Cotonou, le 06 JUIN 2019

N° 2083 MESRS/DC/SGM/DBSU/SFE/SA

# COMMUNIQUE

(A afficher)

UNIVERSITE D'ABOUMET - CALAT  
RECTORAT  
ARRÊTÉ N° 4876 12/6/19

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) communique :

Le Gouvernement de la République Arabe d'Egypte met à la disposition des ressortissants de l'Organisation de la Coopération Islamique douze (12) bourses d'études au titre de l'année académique 2019-2020.

Les bénéficiaires de cette bourse poursuivront leur formation à l'Université égyptienne d'Al-Azhr Al-charif dans les spécialités scientifiques, théoriques et de la Charia.

## I- Conditions d'admission

- Etre de nationalité béninoise ;
- Etre de religion islamique ;
- Ne pas avoir des parents résidents en Egypte ;
- Ne pas avoir bénéficié au préalable d'une bourse égyptienne ;
- être titulaire :
  - o du baccalauréat de l'année 2018 ;
  - o être titulaire d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la filière demandée dans une Université publique ou un établissement agréé ;
- posséder toutes ses facultés physiques et mentales ;
- ne pas être boursier en cours d'étude dans les Universités nationales du Bénin ;

- S'engager à respecter les dispositions de la République Arabe d'Egypte ;

## II- Dossier de candidature

- 1- Un formulaire de demande de bourse à retirer à la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBSU) ;
- 2- Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de réussite du baccalauréat, de la licence ou d'un diplôme équivalent ;
- 3- Une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat, de la licence ou d'un diplôme équivalent ;
- 4- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- 5- Une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- 6- Une copie légalisée du passeport ;
- 7- Casier judiciaire datant d'au plus 3 mois ;
- 8- Un certificat de visite et de contre visite ;
- 9- Un certificat de test de sérologie (VIH/SIDA) ;
- 10- Six (06) photos d'identité récentes en couleur au format 4 x 6 comportant au verso le nom, prénom et nationalité du candidat ;
- 11- Une chemise dossier cartonnée à rabat.

Pour tous autres renseignements complémentaires, les candidats devront s'adresser au Service des Formations à l'Etranger de la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU).

La date limite de dépôt de dossier à la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU) est fixée au **vendredi 05 juillet 2019 à 12 heures 00 minute** au Service des Formations à l'Etranger au bureau 301.



*Signature*

**Medenou**  
Secrétaire Général du Ministère